

MOBILITÉ DES JEUNES

Un écart entre le désir de mobilité et l'accès à la mobilité

Quel jeune ne rêve pas aujourd'hui de voyager et de s'ouvrir à d'autres horizons ? Le désir de mobilité géographique est de fait important chez les jeunes, que ce soit pour étudier, trouver du travail ou simplement découvrir le monde. Certes, des programmes publics encouragent ces départs en France, en Europe ou autour du globe et les jeunes peuvent obtenir, sous certaines conditions, des aides techniques et financières. Cependant, ces programmes ne concernent pas tous les jeunes (mieux vaut être étudiant et qualifié) et l'accès à la mobilité n'est donc pas le même pour tous. Des inégalités sociales et territoriales perdurent encore, y compris pour ce qu'on appelle la mobilité au quotidien, c'est-à-dire les déplacements de tous les jours.

Comment définir la mobilité ?

On pense souvent d'abord à la mobilité internationale. Partir à l'étranger plus ou moins longtemps, pour se former, travailler ou s'engager est toujours une expérience humaine enrichissante et est de plus en plus perçue par les jeunes comme un atout, un facteur supplémentaire qui pourrait favoriser leur insertion professionnelle.

Sur le territoire national, les mouvements liés aux études, la recherche d'un premier emploi ou l'acquisition d'un logement sont autant d'éléments qui conditionnent les trajectoires individuelles des jeunes. Cette mobilité hexagonale que l'on peut appréhender par les migrations résidentielles est traitée dans la fiche « Cadrage démographique ».

Enfin, la question de la mobilité des jeunes au quotidien renvoie à la possibilité de se déplacer et donc à des problématiques d'accès aux moyens de transport ou au permis de conduire.

On constate malheureusement un manque de sources, d'études (au niveau régional comme au niveau national) permettant de prendre en compte la globalité du phénomène de mobilité des jeunes.

Un fort désir de mobilité encouragé par des programmes...

Il existe chez de nombreux jeunes un fort désir de mobilité.

A titre d'exemple, au CRIJ de Toulouse, les questions des jeunes sur l'accès à la mobilité arrivent en troisième position, après celles sur l'emploi et le logement. En effet, que ce soit pour favoriser leur insertion sociale ou professionnelle (les chances d'être recrutés seraient corrélées à une expérience à l'étranger) ou pour se confronter à d'autres réalités, les jeunes sont bien souvent désireux d'expatriation ou d'expérience à l'international.

D'ailleurs, des programmes publics encouragent les jeunes à être mobiles en leur accordant des aides techniques et pédagogiques, mais surtout des aides financières. Il en est ainsi du célèbre ERASMUS qui favorise la mobilité étudiante ou bien encore du Programme Européen Jeunesse en Action [PEJA] qui concerne l'éducation non formelle.

A ces dispositifs européens s'ajoutent des dispositifs nationaux : le tout nouveau programme du Ministère des affaires étrangères « Programme Vacances Travail » [PVT], le Volontariat International en Entreprise [VIE] ou en Administration [VIA] et le Volontariat de Solidarité Internationale [VSI].

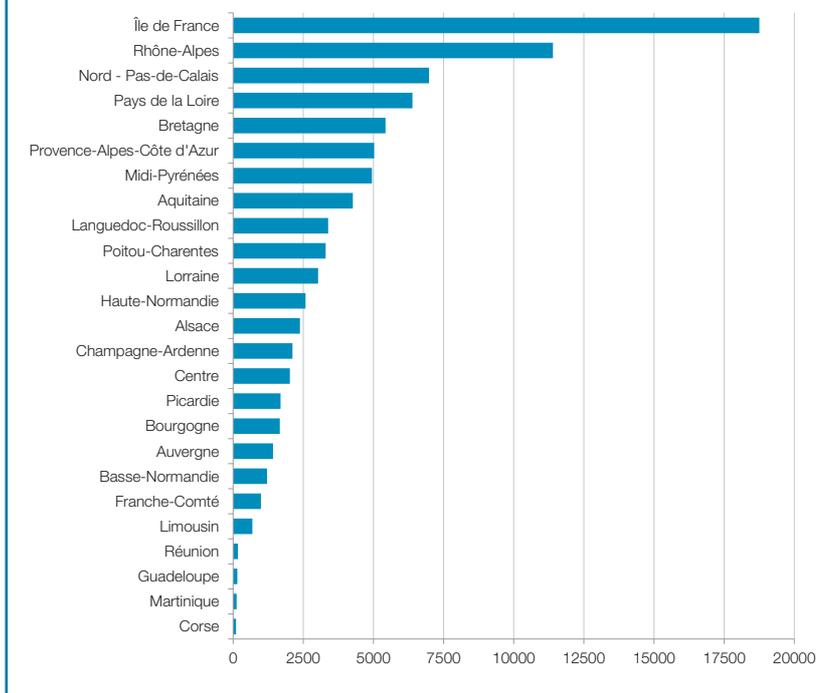
Les récentes décisions du Comité Interministériel à la Jeunesse [CIJ, volet « politique de la ville »] réuni le 21 février 2013 vont aussi dans le sens d'une augmentation du nombre de jeunes des quartiers prioritaires effectuant une mobilité internationale.

Plus régionalement, le programme Midi-Pyrénées Horizons, mis en place par le Conseil Régional, propose des aides à la mobilité internationale pour des apprentis ou des stagiaires de la formation professionnelle. Il s'agit de bourses d'études et de stages, ainsi que d'aides forfaitaires : chèques « Eurocampus », « Coopération décentralisée », « Pégasus », « Apprentis » ou bien encore chèque « Humanitaire ».

De même, le programme européen Eurodyssée, financé par le Conseil Régional Midi-Pyrénées, permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle à l'étranger. Ils peuvent ainsi appliquer en entreprise les connaissances et compétences acquises en formation.

Il existe aussi de nombreuses pratiques de mobilité, dites « libres ». Elles sont difficilement mesurables, mais elles contribuent à illustrer ce désir de mobilité ; il en va ainsi des grandes écoles de commerce ou d'ingénieur qui organisent des cycles de formation à l'étranger, des expériences « au pair », des voyages d'études ou de loisirs, des chantiers internationaux de jeunes bénévoles, des expériences humanitaires... [les voyages forment la jeunesse !].

● Nombre de mobilités ERASMUS - données cumulées sur la période 2008-2010



Source : <http://www.statisticsforall.eu>, statistiques européennes du Programme d'Education et de Formation Tout au Long de la Vie (EFTLV)

➤ mais de nombreux freins...

Cependant, l'accès des jeunes à la mobilité internationale n'est pas le même pour tous et des inégalités sociales et/ou territoriales subsistent.

En effet, selon le centre d'Analyse Stratégique, les dispositifs publics (et donc accessibles à tous) ne concernent finalement que bien peu de jeunes : moins de 2% des jeunes de 15 à 29 ans bénéficieraient d'une aide à la mobilité internationale⁽¹⁾. Les programmes existants restent encore marginaux, peu connus et réservés plutôt à des étudiants ou des jeunes qualifiés.

Ainsi, le programme Erasmus est réservé aux seuls étudiants ; en 2010, 31 700 d'entre eux ont pu en bénéficier au niveau national, dont 1 700 en Midi-Pyrénées. Concernant les jeunes en formation professionnelle, les effectifs du programme Léonardo restent marginaux.

Un aperçu du nouveau programme « Erasmus pour tous »

A partir de 2014, « Erasmus pour tous », destiné à tous les apprenants et à tous les formateurs, est le nouveau programme pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport proposé par la Commission européenne. Il devrait regrouper en un seul programme des activités qui relevaient précédemment de plusieurs dispositifs distincts (y compris celui pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Erasmus Mundus et « Jeunesse en action »). Ce programme, dont le lancement est prévu en 2014, entraînerait une augmentation substantielle des fonds alloués au développement des connaissances et des aptitudes professionnelles. « Erasmus pour tous » se fonde sur l'idée qu'investir dans l'éducation et la formation est le moyen de libérer le potentiel des personnes, indépendamment de leur âge ou de leur origine, en favorisant le développement personnel, l'acquisition de nouvelles aptitudes professionnelles et l'amélioration des perspectives d'emploi.

Source : site internet de l'Union Européenne :

<http://www.consilium.europa.eu/homepage/highlights/erasmus-for-all-and-education-for-growth-and-jobs?lang=fr>

Le PEJA, ouvert à tous les jeunes de 13 à 30 ans, quels que soient leurs diplômes ou leurs formations, vise à développer la participation des jeunes à la vie citoyenne et leur implication dans l'Union Européenne, tout en favorisant la mobilité et l'engagement. Il n'a concerné que 7 750 jeunes français en 2011, dont 270 originaires de Midi-Pyrénées.

Ces programmes rencontrent un fort succès et méritent d'être encouragés, mais le décalage reste important entre l'enjeu que représente la mobilité internationale dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et la faible proportion de jeunes aidés.

Les freins à la mobilité restent donc nombreux pour beaucoup de jeunes : qu'ils soient d'ordre économique (frais de logement, de transport, de restauration...) ou social (faible niveau de qualification, difficultés dans l'accès à l'information...), ils ne sont pas levés et il en résulte que la mobilité, même si elle est très populaire, reste donc encore un rêve pour de nombreux jeunes !

▾ La mobilité de proximité

Pouvoir se déplacer au quotidien est une condition nécessaire pour que les jeunes puissent accéder à l'autonomie et participer à la vie sociale (formation, loisirs, insertion professionnelle...).

Ainsi, ne pas avoir accès à des transports en commun lorsqu'on vit en zone rurale isolée ou

en zone périurbaine ou ne pas posséder le permis de conduire, peuvent constituer de sérieux obstacles dans les projets personnels des jeunes, surtout si les parents n'ont pas les ressources financières suffisantes. Aux inégalités territoriales viennent s'ajouter les inégalités sociales.

Face à ce constat, un certain nombre d'aides à destination des étudiants et des jeunes en insertion professionnelle sont mises en place par les collectivités territoriales ou les associations. Ces aides sont notamment tournées vers l'obtention du permis de conduire, une meilleure accessibilité aux transports en commun, le logement et le déménagement.

A titre d'exemple, le projet "540 permis de conduire jeunes pour être mobile, citoyen et engagé sur l'avenir" financé dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse (FEJ ministériel) vise à lever l'obstacle à la mobilité, notamment pour des jeunes issus de milieux modestes.

Cependant, si l'aide à l'obtention du permis de conduire ne règle pas tout, elle s'inscrit dans un accompagnement soutenu, souvent déterminant dans la réussite du parcours d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

(1) Source : Rapport du Conseil économique, social et environnemental de novembre 2011. La mobilité des jeunes

POUR EN SAVOIR PLUS

- Agence Europe Education Formation France (2E2F) : <http://www.europe-education-formation.fr/>
<http://www.statisticsforall.eu>
- Programme européen Jeunesse en action (PEJA) : <http://www.jeunesseenaction.fr/>
- « L'Europe en Midi-Pyrénées » (site réalisé par le SGAR Midi-Pyrénées en collaboration avec le Conseil régional et l'ensemble du réseau des relais de l'information européenne en Midi-Pyrénées) : <http://www.europe-en-midipyrenees.eu/>